

DÉPARTEMENT  
du PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
de MONTREUIL-SUR-MER

Canton d'HESDIN

Commune  
**d'AUBIN-Saint-VAAST**  
62140

## **COMMUNE D'AUBIN-SAINT-VAAST** **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quatorze, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Aubin-Saint-Vaast, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Madame Betty DEMAREST, maire, à la suite de la convocation adressée par Madame le maire le huit avril deux mille quatorze.  
La séance a été publique.

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents à l'exception de Monsieur DENEUVILLE et Madame VICTORIA qui a donné procuration à Monsieur PINAT.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de quinze, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Mélanie FAUQUET, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à cette secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du Conseil, Monsieur le secrétaire de Mairie. Régis PRADEYROL assistera à la séance mais sans participer à la délibération.

### **Objet : Délégués au Syndicat de distribution d'eau potable de la Région d'Aubin-Saint-Vaast et de Contes :**

Madame la Présidente a ouvert la séance et rappelle que le Syndicat de distribution d'eau potable de la Région d'Aubin-Saint-Vaast et de Contes est composé d'un président, d'un vice-président et de deux délégués par commune. Il convient de procéder à la désignation de trois membres au sein du Conseil municipal pour siéger au Syndicat de distribution d'eau potable.

La discussion étant ouverte, le Conseil Municipal, prend acte des différentes candidatures et décide de désigner au Syndicat de distribution d'eau potable de la Région d'Aubin-Saint-Vaast et de Contes :

- Betty DEMAREST, Sébastien DELCOURT et Corinne TINCHON



REÇU LE

28 AVR. 2014

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

**Fait et délibéré à Aubin-Saint-Vaast**  
**Le 14 avril 2014**  
**Affiché le 14 avril 2014**  
**Pour Extrait et conforme au registre**  
**Le Maire, Betty DEMAREST**